



3 fermetures de classe tardives

10 postes de remplaçants fermés

4 postes de RASED fermés

8 ouvertures de classes légitimes mais des ouvertures demandées qui ne se feront pas.

Une carte scolaire rejetée par FO et la FSU. L'UNSA s'abstient et donne quitus à l'IA pour l'application dès lundi de cette carte : certains collègues non-informés de leur situation n'auront donc pas la possibilité du CTSD de repli pour se mobiliser et défendre leurs situations.

Alors qu'il manque des postes partout et que Blanquer, depuis le début de la crise sanitaire, n'a pas créé les postes nécessaires en utilisant notamment la liste complémentaire et en titularisant les contractuels qui le souhaitent, les personnels attendent une défense inconditionnelle et sans compromis de leurs conditions de travail et non pas un accompagnement des orientations du Ministre.

FO en toute indépendance porte ces revendications.

FO a défendu tous les dossiers qui lui ont été confiés que ce soit en CTSD ou en CDEN.

IMPORTANT : L'IA confirme que la classe sera fermée si un collègue absent n'est pas remplacé : le droit à l'instruction pour chaque élève encore bafoué ! **636 classes non remplacées sur la dernière période avant les vacances dans le Puy de Dôme faute de remplaçants !**

Mesures de la carte scolaire de rentrée 2021

Ouvertures :

Maternelles	Elémentaires	Primaires	RPI/RPC
Pré Rond (Issoire)	Albert Bayet (Clermont-Fd)	Egliseneuve d'Entraigues	Pessat/Villeneuve/Clerlande (ouverture à Clerlande)
Jules Ferry (Clermont-Fd)	Edgar Quinet (Clermont-Fd)		Crevant-Laveine
Léon Dhermain (Cournon)			

Fermetures :- Classes : Romain Rolland maternelle (Clermont-Fd) / Aristide Briand maternelle (Clermont-Fd) / Pré Rond élémentaire (Issoire)

- 10 postes de remplaçants
- Postes RASED : St Eloy Les Mines et Brassac les Mines (poste G) / Thiers Le Moutier et Le Cendre (poste E)

Régularisation :

- RPI Chas/Espirat/Reignat : fermeture du poste direction à Chas et ouverture du poste d'adjoint à Espirat
- Création du RPC de Saint Maurice près Pionsat
- Implantation d'une Ulis école à Peschadoire

Questions diverses :

RASED : sur 7 postes vacants, 4 ferment en cette rentrée. 3 postes vont apparaître en poste à profil : mais l'IA ferme pour l'instant la possibilité pour que des enseignants non diplômés en spécialisé puissent postuler. Certain qu'avec cette orientation ces postes vont rester vacants et ne vont pas « coûter » grand-chose à l'Administration.

Pour FO, l'utilisation des postes RASED comme variable d'ajustement est inacceptable. Les personnels et les élèves ont besoin de ces enseignants spécialisés. Alors que le Ministère défend à grand coup médiatique son école inclusive, la réalité des moyens prouve le contraire.

Les postes suivants vont être ouverts à candidature : Cunlhat (poste E) / H. Barbusse au Cendre (poste E) / Issoire Bizaleix (poste G) / Saint Eloy Les Mines (poste E). **FO revendique que tous les collègues qui le souhaitent puissent postuler.**

AESH : FO a fait remonter les problèmes d'affectation de ce début d'année et leurs conséquences sur les personnels notamment avec des démissions que cela a engendré. Si FO a trouvé des solutions pour certains dossiers, faites remonter vos situations si vous avez un problème.

La généralisation des PIAL (33 dans le département) fait augmenter la mutualisation des moyens...et le DASEN s'en félicite. Ce sont donc plus d'élèves à suivre et moins d'heures pour chacun. Une détérioration des conditions de travail des AESH et de l'accompagnement aux élèves.

Avec 25 démissions en juillet, et seulement 16 recrutements à la rentrée la situation est claire : il faut

Un Vrai Statut, Un Vrai Salaire pour ces collègues AESH, et l'Abandon des PIAL.

Les AESH s'organisent. C'est ce qu'elles font avec la création d'un comité départemental pour la convention nationale des AESH du 15 septembre (syndiquées ou non syndiquées) pour aller chercher les revendications chez le Ministre. FO soutient toutes les initiatives de cette convention.

L'administration nous indique que le passage de 60 % à 62 % aura lieu en septembre avec signature d'un avenant pour les AESH déjà sous contrat.

Indemnité compensatrice de la CSG : l'administration nous certifie qu'elle a été versée avec effet rétroactif sur la paie de juin : si ce n'est pas le cas, saisissez le syndicat !

Aucun AESH référent n'est pour l'instant recruté.

La DSDEN veut renforcer la formation en hybride distanciel/présentiel.

Avec plus de 400 nouvelles demandes MDPH annoncées dans le département, il va manquer cruellement de postes. Besoin d'AESH ? Manque d'heures ? Faites remonter vos situations au syndicat pour intervenir.

Contractuels : Si FO défend les conditions de travail des collègues contractuels qui le sollicitent, FO dénonce que nombre d'entre eux ont été recrutés sur liste complémentaire. FO revendique la titularisation de tous ceux qui le souhaitent.

25 embauches ont été actés avec un contrat jusqu'au 31 août 2022.

FO se félicite que, par son intervention auprès de l'IA cet été, des contractuels renouvelés ont vu leur contrat prolongé jusqu'au 31 août et non pas au 6 juillet. Une belle victoire syndicale.

Aucune information sur le nombre de nouveaux contractuels qui vont être recrutés pour l'année.

FO a exigé que tous les moyens puissent être donnés pour ceux qui le souhaitent afin de préparer le concours CRPE 2021 : remplacements courts, autorisations d'absence pour préparer les épreuves (chaque agent a droit à 8 jours pour la préparation)

Pour toutes questions, contactez le SNUDI FO 63 !

Contractuels alternants pour le nouveau concours 2021-2022 :

24 contractuels alternants : l'IA fait le choix de placer ces futurs collègues sur des remplacements massés de 3 semaines de septembre à février.

Etant en partie sur un accueil « filé » dans les classes, cela va avoir des conséquences sur la charge de travail des collègues concernés. Faites remonter vos situations au syndicat.

Allègements de service : 26 bénéficiaires sur 44 demandes. Une honte alors que certains collègues sont en situation de handicap et que la réglementation oblige l'administration à leur proposer des solutions.

Pour FO l'allègement sur les APC ne peut pas être une solution adaptée.

Si FO a accompagné des recours pour ces adhérents, si à force de pression l'Administration lâche quelques miettes supplémentaires, ce n'est pas suffisant.

Non les agents ne doivent pas se payer eux-mêmes leurs problèmes de santé en prenant des temps partiels ! Il faut encore des postes pour que chaque agent concerné bénéficie d'un aménagement de leur poste.

Médecine scolaire : Le docteur Saba, qui était conseillère technique auprès de la DSDEN 63, a changé de poste et n'est pas remplacée !

14 médecins scolaires pour 9 ETP (équivalent temps plein) avec 7 titulaires, 6 vacataires et 1 stagiaire à mi-temps, soit 5 circonscriptions qui devront fonctionner cette année SANS médecin scolaire : un scandale !

Le DASEN nous répond qu'il faudra recourir aux médecins généralistes ... En attendant les directeurs d'écoles se retrouvent démunis sur la gestion des PAI, et les élèves n'ont plus droit à leur visite médicale obligatoire.

Un recul du droit pour chaque famille faute de moyens ! Encore une incurie de ce gouvernement !

L'IA nous indique les choix faits dans cette situation catastrophique : « privilégier le suivi des plus jeunes, puis dans les collèges et lycées ruraux. »

FO revendique une revalorisation de la grille indiciaire des médecins scolaires afin de rendre ce métier plus attractif, et le droit à tous les élèves d'une visite médicale scolaire !

Décharges de direction de moins de 4 classes : les promesses n'engagent que ceux qui y croient

Si à force de détermination à porter cette question depuis des années tant au niveau local qu'au niveau ministériel, le compte n'y est toujours pas. **Pour rappel, la réglementation cette année impose 6 jours de décharge par an pour les chargés d'école et 12 jours pour les directeurs de 2/3 classes.**

Seulement 3 postes ont été dégagés dans le 63 pour assurer les décharges : ceux-ci ont un calendrier à l'année pour compléter les collègues. Les autres seront complétés par les 80% : pour FO c'est une évolution positive **MAIS**

Comme il manque des remplaçants l'IA indique qu'il pourra être demandé à ces collègues de faire des remplacements plutôt que des décharges, et cela du jour au lendemain. Inacceptable ni pour les directeurs ni pour les collègues à 80% !

Déjà des IEN de circonscription annoncent que les collègues n'auront pas leurs décharges réglementaires.

Pour FO qui revendique une augmentation des décharges pour tous les collègues directeurs, les solutions ne sont pas acceptables. FO continuera d'exiger que la réglementation dans le Puy de Dôme s'applique enfin ! Faites remonter vos situations et vos demandes !

Formations constellations : une « priorité en termes de remplacements » exigée par le Ministère auprès du DASEN

Prenez connaissance de [l'analyse de FO sur cette pseudo-formation et des injonctions du ministère.](#)

FO a demandé comment allait être appliquée cette priorité alors que le manque de remplaçants est criant ? Y aura-t-il une priorité sur le remplacement des collègues constellés ou sur le remplacement d'un collègue absent ? FO a aussi demandé à combien l'IA estime le besoin en terme de journées de remplacement pour faire ces formations.

Les interventions de FO quant à la liberté pour chaque collègue de s'engager sur cette formation sur la base du volontariat permettent dans certaines circonscriptions qu'un certain recul des CPC et IEN se fasse notamment sur les visites en classe entre collègues imposées par ces formations.

MAIS l'IA le précise bien : tous les collègues en 6 ans vont être concernés et impliqués dans ces constellations.

FO rappelle son opposition à cette formation qui n'est en aucun cas une demande des personnels et qui n'est autre qu'un nouveau management à la France Télécom : [une position intersyndicale FO/SNUIPP/SUD/CGT l'affirme clairement depuis décembre 2020 : Abandon des constellations / Respect de la liberté pédagogique](#)

Rythmes scolaires : 85% des communes fonctionnent en cette rentrée à 4 jours dans le département.

FO a fait remonter que les personnels des écoles de Riom n'ont toujours pas été entendus sur leur revendication d'un retour à 4 jours puisque la mairie bloque.

FO dès cette rentrée sera présent auprès des collègues qui le sollicitent pour le retour à 4 jours.



Contre la remise en cause de l'obligation scolaire et pour le respect du droit à l'instruction de tous les élèves,

Pour la FNEC FP FO, le meilleur des gestes barrières, c'est l'ouverture de postes !

[Une urgence: se réunir et discuter des initiatives pour bloquer les politiques du gouvernement](#)

**Pour résister, revendiquer, reconquérir
Adhérez à FO, le syndicat Libre et Indépendant**